

213C1309
FR0000035743-DIV29

30 août 2013

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

ETAM DEVELOPPEMENT

(Euronext Paris)

Le 29 août 2013, les sociétés Finora¹ et ETAM DEVELOPPEMENT ont annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la première envisage de déposer sur les titres de la seconde².

Le 29 août 2013, la société ETAM DEVELOPPEMENT a également annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée dans le cadre d'un programme de rachat de ses propres actions qu'elle envisage de déposer.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres ETAM DEVELOPPEMENT sont applicables.

¹ La société Finora est contrôlée par la famille Milchior.

² Cf. communiqué diffusé le 29 août 2013 par la société ETAM DEVELOPPEMENT.